

2016

sept. | Oct.

SUR LE PONT #49

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > RENTRÉE SCOLAIRE, FORUM POUR L'EMPLOI, LE TOUR DES CHANTIERS DE L'ÉTÉ...
AGENDA > LE PROGRAMME DES « BIBLIOFOLIES » VIE ASSOCIATIVE > ÉCHOS DU FORUM 2016



RENTRÉE 2016

TRAVAUX
DANS LES ÉCOLES,
LES EFFECTIFS,
LES SERVICES
PÉRISCOLAIRES
EURÉKA

PLAN LOCAL D'URBANISME
ET PROJET URBAIN

**Interview
spécial du maire,
Christophe Ferrari**



DOSSIER

UN TOURNANT HISTORIQUE POUR LA VILLE

Un accord historique sur le Rondeau et l'A480

EDITORIAL



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLÉ

Un peu de patience sera encore nécessaire avant de voir les premiers coups de pioche mais, enfin, le réaménagement de l'échangeur du Rondeau et de l'A480 est sur les rails. Beaucoup d'entre vous se diront probablement « Il était temps ! » et ils auront raison. Il était temps de dépasser les polémiques et c'est ce à quoi je me suis employé, sans relâche. Le silence qui a prévalu à ce propos depuis plusieurs mois, à l'opposé des déclarations fracassantes que nous avons pu connaître par le passé, n'était pas synonyme d'immobilisme, bien au contraire. Il était la condition d'un travail patient pour rapprocher les positions des uns et des autres et c'est aujourd'hui chose faite.



www.lametro.fr

Ce projet inclut la couverture partielle de la rocade sud entre Grenoble et Echirolles, permettant de recoudre le tissu urbain mais également d'envisager la prolongation de la ligne E du tramway vers le sud. Il vise aussi et surtout à concilier les attentes légitimes des usagers, en termes de fluidité comme de sécurité, et celles, tout aussi légitimes, des riverains, qu'il s'agisse de qualité de l'air ou de lutte contre les nuisances sonores notamment.

Beaucoup de travail demeure bien sûr à accomplir, c'est une certitude et c'est ma priorité. Il en va de la qualité de vie des Métropolitaines et des Métropolitains, des Pontoises et des Pontois. Vous pouvez compter sur moi !



DISTRIBUÉE AVEC CE NUMÉRO.
LA PLAQUETTE DE LA 1^{ÈRE} PARTIE
DE LA SAISON CULTURELLE
DE LA VILLE

SUR LE PONT #49

journal d'information municipale

EN COUVERTURE

Rentrée scolaire
à l'école Villancourt

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
S. Bellenger, F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Service communication | La Métro
Didier Barbe | Josiane Morel
Impression 6000 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371



LE MAIRE GAGNE LE PROCÈS CONTRE LE POSTILLON

Le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné le 26 septembre 2016 le directeur de la publication du Postillon à une peine d'amende significative en raison d'un article de l'édition de décembre 2015, intitulé « *Le système Ferrari à plein régime* », qui comportaient de nombreux passages diffamatoires et injurieux à l'endroit du Maire de Pont de Claix et de sa Directrice de Cabinet. Le tribunal a considéré que les allégations de cet article concernant l'existence d'un prétendu système de gestion autocratique de la commune et de son personnel et de pratiques de harcèlement moral étaient fausses. Le tribunal reconnaît également le caractère outrancier et malveillant des attaques du journal puisqu'il accueille favorablement les demandes de dommages et intérêts de M. Ferrari et de M^{me} Denat.

Cette décision permet de rappeler que l'exercice du pouvoir médiatique qu'exerce les rédacteurs d'un journal ne peut se transformer en pouvoir de nuire impunément et qu'il doit respecter un certain nombre de principes déontologiques de sérieux dans la conduite de l'enquête, de vérification des sources et de mesure dans l'expression. Le Postillon oui, le crachat non !

3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon
de l'action publique

12

ZOOM SUR

Les chantiers de l'été

14/17

DOSSIER

Un point d'étape sur
le projet urbain

18/19

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des clubs
et des associations pontoises

20/21

AGENDA

Tous les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...

Eurêka : du changement dans la continuité

Si l'Education nationale assume l'organisation des cours à l'école, c'est à la commune que revient la mise en place de tous les temps périscolaires. A Pont de Claix, les élus ont souhaité que l'action s'appuie sur un Projet éducatif local (PEL) qui évolue chaque année pour le meilleur épanouissement de tous les élèves.



Des pratiques culturelles à la découverte de disciplines sportives, le dispositif Eurêka offre un large éventail d'activités pour les enfants.

la découverte d'activités diversifiées, sous forme de parcours avec différents thèmes (culture et science, musique, sport,...). Les dix parcours, répartis sur les quatre établissements, sont encadrés par des professionnels. Tir à l'arc, roller, escrime, musique, chant, arts plastiques..., il y en a pour tous les goûts. Tous les tarifs sont établis en fonction des quotients familiaux. La nouveauté de l'année concerne les délais. La commande ou l'annulation d'un repas doit se faire désormais au plus tard 48h avant. La réservation ou l'annulation d'une présence à Eurêka doit se faire au plus tard le jeudi de la semaine précédente.

Les enfants sont retournés sur les bancs de l'école, et pour beaucoup, la rentrée scolaire est aussi synonyme d'activités périscolaires. Les accueils Eurêka proposent des temps de loisirs adaptés aux enfants. L'accueil du matin se fait de manière échelonnée à partir

de 7h30 quelle que soit l'école. Les temps Eurêka loisirs sont proposés aux élèves de maternelle et d'élémentaire, avec un créneau réservé à l'activité, suivie d'une plage horaire de départ échelonnée. Les temps Eurêka initiation, réservés aux élémentaires, permettent

RENSEIGNEMENTS :

ESPACE FAMILLE
29 AV. DU MAQUIS DE L'OISANS
04 76 29 80 65
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H ET DE 13H30 À 17H

été/2016

TEMPS FORT



Sur place ou à l'extérieur, les animateurs de l'Escale ont œuvré tout l'été pour proposer aux 11-17 ans une programmation variée. Chacun a ainsi pu s'inscrire pour des activités sportives (vélo, voile, foot...), des sorties notamment aux lacs des alentours (Aix les Bains, Monteynard...), des jeux collectifs ou des soirées festives. A noter également, l'organisation de séjours en juillet, destination Saint-Raphaël et les gorges du Verdon. Fin août : des sorties communes avec les plus grands enfants des centres de loisirs gérés par Alfa 3A pour leur permettre d'ores et déjà de mieux connaître l'Escale, son fonctionnement et ses activités.



Pratiquer toute la musique

Installée au sein des Moulins de Villancourt, l'école intercommunale de musique Jean Wiéner entame une nouvelle saison.



Chorale en pleine séance de répétition

Débutant ou confirmé, musicien ou chanteur, jeune ou plus âgé, l'école propose de nombreuses disciplines, en pratiques individuelle ou collective. Piano, batterie ou violon, mais aussi clavecin, harpe et guitare électrique, les instruments sont évidemment à l'honneur. Mais il est aussi possible de pratiquer le chant, seul ou

en groupe. Et les plus petits ne sont pas en reste, puisque l'éveil musical, auparavant destiné aux enfants dès 5 ans, s'ouvre aux tout petits (à partir de 18 mois) en ateliers parents-enfants. Si l'école est ouverte aux extérieurs, les Pontois et Echirollois sont prioritaires et bénéficient de tarifs en fonction des quotients familiaux.

Renseignements : 04 76 99 25 27 / www.sim-jeanwiener.fr

PROXIMITÉ



LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS : UN BIEN COMMUN

Mis en place l'année dernière, le dispositif Proximité a vocation à améliorer le traitement des dysfonctionnements constatés sur l'espace public. Qu'il s'agisse de salissures, de dégradations, d'éclairage défectueux ou de dépôts sauvages, les Pontois peuvent faire part de leurs remarques et observations auprès des agents de la Maison de l'habitant, sur place, par courrier, mail ou appel téléphonique.

Maison de l'habitant
Avenue des Iles de Mars
espace-public@ville-pontdeclair.fr
04 76 29 86 29



été/2016

TEMPS FORT

190 enfants par jour en moyenne en juillet et 130 en août ont fréquenté les structures d'Alfa 3a qui gère pour la ville les centres de loisirs. Des mini-camps ont eu lieu et ont permis à 46 enfants de vivre des temps de collectives, d'aventure et de grands jeux. Un spectacle de fin de séjour a permis aux familles de passer un moment avec leurs enfants et de découvrir ou redécouvrir le Centre Aéré installé à Varcès. Des parents ont également accompagné les enfants notamment lors des sorties aux lacs et des temps de rencontre réguliers ont permis à tous de profiter d'un été animé.

Trottoirs, pas dépotoirs !

A Pont de Claix comme ailleurs, les services chargés de la collecte des déchets ne ramassent plus les encombrants. Leur enlèvement par les services municipaux est coûteux, la Ville appelle les contribuables à la responsabilité individuelle.



Les habitants ont à leur disposition une déchetterie pour déposer gratuitement les objets volumineux.

A NOTER !
Les personnes âgées et/ou à mobilité réduite ont la possibilité de faire ramasser leurs encombrants par les services de la Ville, le 3^e jeudi du mois. Prendre rendez-vous au 04 76 29 80 90.

Les encombrants sont ces déchets, qui, par leur volume et leur nature, ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères. Un frigo cassé, un canapé hors d'usage, une épave de vélo, ou encore des résidus de bri-

colage (planches, moquette, laine de verre, etc), la liste de ces objets qui squattent nos trottoirs est longue. Un certain nombre d'utilisateurs pense choisir la facilité en déposant ses rebuts dans la rue, mais les consé-

quences pour la Ville ne sont pas indolores : le ramassage des encombrants par le service propreté a un coût, et ce coût, c'est le contribuable qui le paie, au final. Plutôt que jeter, on peut donner une seconde vie à ce qu'on ne veut plus, en les déposant dans des associations du type Emmaüs, ressourceries ou repair café. Si l'objet n'est pas réparable, les déchetteries sont là pour ça ! Celle de Pont de Claix est ouverte toute la semaine et collecte tous types de déchets.

Déchetterie
de Pont de Claix
gérée par Grenoble-Alpes
Métropole
43 avenue du Maquis de l'Oisans
Ouverte du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
tél. : 04 76 40 39 43



été/2016

TEMPS FORT

Installé depuis le mois de mars à Pont de Claix, le Labo des histoires propose des ateliers d'écriture gratuits en s'appuyant sur des partenaires locaux. Romans, chansons, scénarios, poésie, bande dessinée (...) toutes les formes d'écriture sont envisageables, tant qu'elles permettent aux jeunes de s'exprimer, et de se raconter. Cet été, l'association a œuvré dans les quartiers notamment avec les services scolaire, jeunesse et prévention de la ville autour du conte, du graff et du slam. Prochain rendez-vous autour de la BD en octobre pour la 1^{ère} édition de « Bibliofolies », (lire en agenda).

1500

C'est le montant maximal accordé par année scolaire, au titre de la bourse exceptionnelle pour les jeunes.

Parmi les aides sociales facultatives, accordées par le Centre communal d'action sociale, sous conditions, figure la bourse exceptionnelle pour les jeunes. Celle-ci concerne les jeunes Pontois de 15 à 25 ans qui résident sur la commune et envisagent des études ou un stage à l'étranger. La demande doit être déposée au CCAS pour les étudiants, ou à la Mission locale pour les jeunes hors statut scolaire. Une commission statue une fois par mois, et décide d'accorder, d'ajourner ou de refuser la demande, en fonction de la cohérence et la faisabilité du projet. Le montant alloué, dans la limite de 1500 € par année scolaire, dépend du quotient familial des parents et du coût de la formation ou du stage (frais de scolarité, hébergement, transport). La bourse est renouvelable trois ans maximum.

Renseignements :
CCAS - 04 76 29 80 20



Nicolas Charleuf,
21 ans, en MBA (Master) commerce
entrepreneuriat en alternance

« Après un début d'année à Grenoble, je suis parti trois mois au Canada, dans la ville de Mississauga, près de Toronto, pour terminer mon Bachelor (licence). J'y ai fait deux mois de stage et un mois de cours. Je serais parti même sans la bourse du CCAS (929 €), mais avec, c'était mieux ! Elle m'a permis de payer la moitié de mon loyer. Le logement était ma principale dépense, mais les transports coûtaient aussi très cher, environ 60 € par semaine. C'est Fouad du PIJ qui m'a orienté vers le CCAS. Je ne pensais pas y avoir droit. Entre les rendez-vous et le montage du dossier, ça ne prend pas beaucoup de temps. Il faut y aller, surtout ne pas hésiter ! »



« Le 22 août 1944, il y a 72 ans, dans les rues de Pont de Claix, des soldats français viennent à la rencontre des citoyens. Peu se rendent compte à quel point le défilé des troupes à travers la ville fut considéré comme une renaissance. » Le maire **Christophe Ferrari** (aux côtés sur notre photo de **Laurence Bonnet**, conseillère municipale), a rappelé au parc Borel le souvenir « de celles et ceux qui ont combattu pour notre pays au péril leur vie, celles et ceux qui ont été blessés, prisonniers, torturés, tous ces héros connus ou anonymes de la victoire de notre pays », avant d'évoquer les attentats depuis janvier 2015 : « Continuons de croire en nos valeurs et à nous battre pour elles ! Seule la fidélité à nos idéaux républicains que sont la liberté, la tolérance, la solidarité, la justice, l'égalité, la laïcité, peut nous permettre de vivre ensemble ! »

06/09

TEMPS FORT

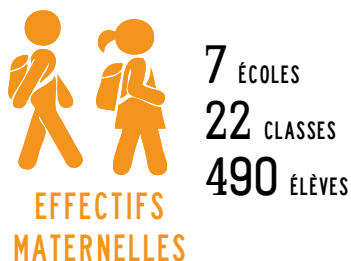


Le maire Christophe Ferrari et l'adjointe à l'éducation populaire et à la culture, Corinne Grillet, ont fait leur habituel tour des écoles en cette rentrée scolaire 2016. L'occasion de faire un point sur les travaux (voir page 12) et de rencontrer les personnels enseignants et les directeurs d'établissements. L'actualité cette année reste la vigilance particulière aux abords des établissements scolaires, avec un plan Vigipirate renforcé et de nouvelles consignes à respecter : stationnement des véhicules interdits, vérification de l'identité des personnes extérieures, contrôle visuel des sacs, organisation de trois exercices de sécurité... Les consignes, qui émanent de l'Éducation nationale, sont affichées devant l'ensemble des écoles.

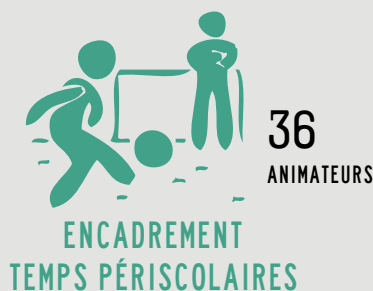


INFOGRAPHIE

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE



PÉRISCOLAIRE



Les ateliers publics urbains* de l'automne

RENSEIGNEMENT >
MAISON DE L'HABITANT
TÉL. : 04 76 29 86 29



DATES ET HEURES
ANNONCÉES PAR
TRACT ET AFFICHES
PROCHAINEMENT

Réaménagement des espaces publics autour de la place Nelson Mandela

Un nouveau temps d'échanges est prévu début novembre avec les habitants pour analyser collectivement les améliorations nécessaires au niveau du cheminement, des aires de jeux, des espaces verts etc. A chaque rencontre, les agents de la Maison de l'habitant, les techniciens de la Ville et les élus disposent de plans et de croquis pour la visualisation partagée des zones ouvertes au débat.

* Les Ateliers Publics Urbains (APU) sont ouverts à tous les habitants, ils sont le lieu où chacun peut s'exprimer et co-élaborer des projets d'aménagement ou de réaménagement des espaces extérieurs.



Rénovation complète du square de l'ancien lavoir

Lors des deux premières rencontres, les riverains et usagers du lieu ont pu découvrir et discuter des propositions de réaménagement préparées par le bureau d'études des services techniques de la ville. A la mi-octobre, l'adjoint au maire en charge de la démocratie locale, Maxime Ninfosi et la conseillère municipale déléguée aux APU, Louisa Laïb, seront une nouvelle fois présents pour découvrir des esquisses plus précises du projet.

4

C'est le nombre de projections de films gratuites qui ont été proposées sur la ville cet été. La famille Béliet le 25 juillet place Michel Couëtoux, Fatima le 8 août au foyer municipal, Pourquoi j'ai pas mangé mon père le 22 août place Salvador Allende, et Le petit prince le 24 septembre au parc Jean de La Fontaine. Les quatre séances ont été organisées par les services municipaux (culture, Maison de l'habitant, centres sociaux) et les associations de quartier et ont rassemblé une cinquantaine de personnes à chaque fois.



Lors de la projection de Fatima organisée avec les Activités sociales de l'Energie.



03/09
TEMPS FORT

Peintures et sculptures, la dernière exposition aux Moulins de Villancourt, Libre forme, laisse le champ libre à deux artistes, Nadine Montel et André Marastoni. Lors du vernissage, le maire Christophe Ferrari a évoqué « l'harmonie issue du mélange » entre les œuvres. Corinne Grillet, adjointe à la culture, a rappelé que « l'art s'invite partout à Pont de Claix, dans les centres sociaux, à la Maison des associations, dans la rue. L'art et la culture ont vocation à renforcer le lien, surtout dans une période où on a tendance à oublier que la différence est une richesse ».

6 jours de rencontres

Fruit d'un partenariat entre Grenoble Alpes Métropole et Pôle emploi, six communes dont Pont de Claix accueillent le Forum pour l'emploi 2016.



L'événement a pour but de faciliter et de multiplier les rencontres entre les particuliers et l'ensemble des acteurs privés ou publics (entreprises, institutions, organismes de formation, Maisons pour l'emploi, Missions locales...).

Du 6 au 14 octobre, le forum est organisé sur le principe « d'1 jour, 1 lieu, 1 secteur d'activités » :

- Informatique et Digital à Grenoble le jeudi 6 octobre
- Service aux Entreprises à Seyssinet le vendredi 7 octobre
- Fonction Publique à Pont de Claix

le lundi 10 octobre

- Industrie à Saint Martin d'Hères

le mercredi 12 octobre

- Santé et Services à la Personne à Saint Egrève

le jeudi 13 octobre

- Commerce, Banque et Immobilier à Echirolles

le vendredi 14 octobre

A Pont de Claix, le lundi 10 octobre au Foyer Municipal, le forum se tiendra de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les matinées de chaque journée seront réservées aux publics accompagnés par les Maisons pour l'emploi et les Missions Locales sur rendez-vous et ouvert à tous l'après-midi.

Pour toute information, venir sur les ateliers de la Maison pour l'Emploi, lundi entre 14h et 17h ou jeudi entre 9h et 12h, sans inscription préalable.

Renseignements :

Maison pour l'emploi

Place Winsen Luhe

Tél. : 04 76 29 86 20

DIRE NON AUX DISCRIMINATIONS !

Suivie à Pont de Claix par Nathalie Roy, conseillère municipale en charge de l'accessibilité, du handicap, et de l'égalité femme-homme, la lutte contre les discriminations est une préoccupation majeure notamment en ce qui concerne l'accès pour tous aux services publics. En la matière, la loi évolue et reconnaît désormais deux nouveaux critères de discrimination (atteinte au droit fondamental et à l'égalité) : la perte d'autonomie (juillet 2015) et la particulière vulnérabilité d'une personne résultant de sa situation économique, autrement dit la précarité sociale (juin 2016). Celui ou celle qui ressent une différence de traitement dans ses démarches quotidiennes peut s'adresser au Défenseur des droits qui recommandera une médiation, une transaction ou une action en justice.

www.defenseurdesdroits.fr

tél. : 09 69 39 00 00

06/09

TEMPS FORT



A l'occasion de la fin des travaux de réaménagement des espaces publics sur le secteur Barnave (aires de collectes des déchets, stationnement et installations de massifs arborés), un temps fort convivial était organisé pour les habitants. Le chantier a été conduit conjointement par la Métro qui assure le ramassage des déchets et la ville dont l'ambition est d'améliorer régulièrement la qualité du cadre de vie au sein des différents quartiers. Ces améliorations sont discutées en amont avec les riverains lors d'ateliers publics urbains en présence de Maxime Ninfosi, adjoint à la démocratie locale et Louisa Laïb, conseillère municipale déléguée.





Le forum des associations organisé le samedi 10 septembre au complexe des Deux Ponts a permis aux nombreuses associations et clubs pontois de présenter leurs activités. Le maire, Christophe Ferrari et l'adjoint en charge du sport, de la vie association et de l'animation de la ville, Julien Dussart ont tenu à rendre hommage au dévouement de tous les bénévoles. Pour le maire, les valeurs du monde associatif participent au maintien stable des relations entre tous, une notion essentielle dans l'époque troublée que nous connaissons. Il a rappelé également son souhait de poursuivre le soutien financier et matériel de la ville malgré un contexte budgétaire marqué par les baisses des aides de l'Etat aux collectivités.

Lire aussi page 18

SOLIDARITÉ



RENDRE LES FRUITS ET LES LÉGUMES ACCESSIBLES AUX PLUS MODESTES

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville, en partenariat avec la SCIC l'Equytable, propose depuis septembre des paniers solidaires à destination des ménages les plus fragiles. Les paniers sont attribués en fonction de critères sociaux et du quotient familial. Fruits et légumes locaux et de saison sont ainsi proposés les mardis soirs au centre social Irène Joliot-Curie, en présence d'une conseillère en économie sociale et familiale. Renseignements auprès du centre social Irène Joliot-Curie au 04 76 29 86 40

PRÉVENTION DES RISQUES

La mise à jour du Plan communal

La Ville de Pont de Claix, comme d'autres communes de l'agglomération, est soumise à des risques technologiques (industriel, transport de matières dangereuses ou rupture de barrage) ou naturels (inondation de plaine, séisme, incendie). Cet été, son Plan communal de sauvegarde a été mis à jour. Le PCS est un outil d'aide à la gestion de crise pour assurer la

sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement. Il définit une organisation basée sur les moyens communaux afin d'informer et protéger la population. La Ville s'est dotée d'un système d'alerte automatique, qui permet à la commune de communiquer rapidement des messages par téléphone. Le fichier de coordonnées est en cours d'actualisation, tout Pon-



tois peut transmettre son numéro s'il souhaite être informé. Des réunions publiques d'information et de sensibilisation aux risques majeurs vont être organisées avec le soutien de l'IRMA (Institut des risques majeurs).

Obtenir des renseignements complémentaires : en vous rendant en mairie, ou en envoyant un mail : info-risquesmajeurs@ville-pontdeclaix.fr

Prendre soin de l'eau

La Commission Locale de l'Eau pour le secteur Drac-Romanche tient désormais nombre de ses réunions à l'Amphithéâtre de Pont de Claix. Aux côtés de la présidente, la députée Marie-Noëlle Battistel, le 1^{er} adjoint de la ville Sam Toscano occupe les fonctions de vice-président et s'investit pleinement dans les travaux de la CLE..*

Composée de 75 membres (élus, représentants de services de l'Etat et d'usagers (EDF, industriels, naturalistes, kayakistes, pêcheurs, agriculteurs, gestionnaires de digues, consommateurs...), la CLE a pour mission d'élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Drac et de la Romanche, et de constituer un lieu de médiation et de concertation pour la gestion de l'eau : rivières et lacs, eau potable, assainissement. Véritable outil de gestion de l'eau sur le territoire, il définit des orientations et des

objectifs. Ce document dispose d'une portée juridique puisqu'il peut être opposable à l'administration, aux collectivités et aux tiers. C'est à dire que toute décision administrative doit intégrer les dispositions du SAGE. Le Préfet consulte les membres de la CLE dans le cadre des autorisations délivrées par l'Etat pour les actions d'aménagement ou d'exploitation industrielle ayant un impact sur l'eau. Pour Sam Toscano « *c'est une mission essentielle tant l'usage de l'eau est capitale au quotidien. Notre responsabilité est de faire en sorte que cette ressource reste d'excellente*

Le périmètre du SAGE élaboré par la CLE couvre 2 500 km², 119 communes (115 en Isère, 2 en Savoie, 2 dans les Hautes Alpes), 3 départements, 2 régions et concerne environ 400 000 habitants.

qualité et que les quantités nécessaires perdurent pour que chacun dans son secteur ne puissent être à court ou moyen termes pénalisés. Les questions environnementales et sanitaires sont primordiales ».

Les partenaires financiers – le Département, l'Agence de l'Eau, l'Etat et la Région – mettent à disposition des budgets pour la réalisation d'études et pour le fonctionnement d'une équipe technique chargée de l'animation de la CLE, de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE.

www.drac-romanche.com

La croix rouge en campagne

Acteur dans le domaine de l'aide humanitaire, la Croix-Rouge française a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté en France et à l'étranger. Ses bénévoles seront à la rencontre des habitants de Pont de Claix du 17 octobre au 12 novembre, à raison de 3 jours maximum sur cette période. L'équipe présente sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Aucune demande de dons directs ne sera demandée ; l'opération consiste à sensibiliser les particuliers aux missions d'intérêt général de l'association.

www.croix-rouge.fr



Tram A

Les agents techniques du SMTC qui conduit les études pour l'extension de la ligne A sur l'avenue Charles de Gaulle viennent d'être autorisés par la Préfecture de l'Isère à relever sur l'ensemble du futur tracé les informations topographiques nécessaires au chantier. Ces agents procéderont également à des mesures environnementales.

Osez l'entreprise

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Grenoble propose un forum « Osez l'entreprise », les 25 et 26 novembre. Ce rendez-vous s'adresse à toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, et résidant dans l'agglomération. Il y sera possible d'échanger avec d'autres créateurs ou repreneurs, participer à des ateliers, conférences, et de rencontrer les structures publiques et privées nécessaires à la concrétisation d'un projet.

Inscriptions 04 76 28 29 26.
1 place André Malraux
Grenoble

C'était l'été à Flottibulle

21500 personnes ont fréquenté cet été le centre aquatique Flottibulle ouvert 7 jours sur 7 sur les mois de juillet et août. Malgré une légère baisse constatée (1000 entrées en moins par rapport à 2015 sur la même période), l'équipement reste plus que jamais un lieu apprécié par les Pontois et les habitants des communes du sud de l'agglomération.

Horaires et tarifs au :
04 76 29 86 00



Visite des chantiers de l'été

Le maire Christophe Ferrari et Sam Toscano 1^{er} adjoint en charge de l'aménagement urbain ont accueilli la députée de la circonscription Marie Noëlle Battistel à la fin du mois d'août pour une visite sur site des différents travaux entrepris pendant la période estivale. Tour d'horizon.



La ville vient de bénéficier d'une subvention de l'Etat de 107 500 € pour soutenir son effort de mise aux normes des bâtiments publics, au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local initiée par la loi de finances pour 2016. Cela correspond à un taux de financement de 24% de la dépense HT. Cette subvention concerne les travaux de mise en conformité de l'école Jules Verne, les travaux de traitement de l'air et de mise en accessibilité du gymnase Victor Hugo et la mise en accessibilité et le remplacement du chauffage du centre aéré.

ÉCOLES



Maternelle Pierre Fugain >

Changement de l'ensemble des anciens appareillages d'éclairage par des LED qui permettent de diminuer la consommation par 2,5. Montant des travaux : 17 540 €.

Elémentaire Jean Moulin >

Travaux de rénovation du réseau de distribution de chauffage. Au delà de la rénovation rendue nécessaire par des fuites à répétition, les réseaux ont été séparés par usage des locaux, pour une meilleure gestion et optimisation du système. Montant des travaux : 37 000 €.

ÉCOLE JULES VERNE

Les travaux au sein de l'école avaient pour but d'améliorer l'accessibilité des locaux dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) prévu sur 9 ans. Il s'agit à Pont de Claix du premier gros chantier de mise en accessibilité des bâtiments scolaires avec l'installation d'un élévateur pour personne à mobilité réduite, la mise en conformité des escaliers et des sanitaires et l'élargissement des portes. Au niveau de la conformité incendie, le rétablissement des degrés coupe feu entre les circulations et les classes a été réalisé avec notamment des changements de portes. Montant des travaux 170 000 euros.



Depuis la cour, vue de l'élévateur en cours d'achèvement

ÉCOLE VILLANCOURT



Dans le cadre de la reconstruction de l'école maternelle qui doit débuter cet hiver (voir Sur le Pont n°48 disponible sur le site de la ville), un aménagement provisoire dans les locaux vacants de l'école élémentaire est effectif depuis la rentrée. Deux salles de classes, un dortoir, des sanitaires, une salle pour les ATSEM et bureau administratif sont parfaitement opérationnels pour accueillir provisoirement les enfants et le personnel. Montant des travaux 70 000 €.



www.lametro.fr

Le centre bourg a vécu l'été au rythme d'un important chantier de remplacement d'une conduite d'évacuation des eaux usées. Annoncés en amont, les travaux supervisés par la Métro ont pu être réalisés dans le respect des délais communiqués aux riverains. Les places de parking créées pour pallier à la fermeture partielle de la place du 8 mai 1945 ont également permis de minimiser l'impact sur le stationnement.

La Métro va réaliser des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales sur l'avenue Mozart, sur un linéaire de 270 m pour une durée de 3 mois, à compter de début octobre. Ils débiteront à l'angle de l'avenue des îles de mars pour terminer à l'angle de l'avenue Antoine Girard ; ils se situeront sur le côté ouest de la voirie. Le stationnement de ce côté ne sera donc pas possible, en revanche les accès aux commerces et aux parkings seront conservés. La Métro assure une communication complète à l'ensemble des riverains.

De nombreux chantiers ont aussi eu lieu en cette période de rentrée : création d'un déversoir d'orage rue Firmin Robert, sondages de réseaux avenue Mozart, travaux réfection de chaussée et de trottoirs rue de Metz et rue de Strasbourg et enfin travaux du SMTC (sondages de réseaux également), avenue Charles de Gaulle et rue Champollion, interventions en prévision de la future arrivée du tram sur le secteur.

Rens. : Grenoble-Alpes Métropole
tél. : 04 76 59 58 17



BIBLIOTHÈQUE



Réaménagement de la salle de prêt adulte, avec changement de l'ensemble des rayonnages : 33 624 € de travaux d'éclairage et de revêtement de sol. La bibliothèque a été fermée du 10 juillet au 19 septembre pour réaliser ces travaux. L'aménagement est conforme à la réglementation d'accessibilité aux PMR. A noter pour cet automne les travaux de rénovation de la toiture (avec renforcement de l'isolation thermique) pour un montant de 65700 € TTC.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase Maisonnat > changement des sources d'éclairage (tubes fluo) par des tubes à LED. La puissance consommée a été divisée par deux. Ces travaux ont été réalisés par le personnel communal.

Gymnase des Deux ponts > aménagement d'une salle de musculation dans un vestiaire désaffecté. Cela correspond au déménagement de l'ancienne salle de l'Escale utilisée par le Power club pontois qui retrouve ainsi un lieu adapté à son activité tout en permettant à la Ville d'investir des locaux pour diversifier les activités à destination des jeunes. Montant : 24 000 €

« Je ne peux envisager une ville à deux vitesses avec des zones nouvelles sur lesquelles nous porterions toute notre attention et d'autres que nous négligerions. La ville est un grand puzzle où chaque pièce a son importance ».



Le projet urbain concerne l'ensemble du territoire mais c'est au nord de la ville que les plus grandes évolutions vont avoir lieu. Photo : vue de l'entrée de l'avenue Charles De Gaulle depuis le cours St-André.



Dès 2008, vous avez souhaité que Pont de Claix change peu à peu de visage tout en gardant son identité, cette transformation de la ville avance-t-elle comme prévu ?

Avant toute concrétisation de grands projets, il fallait donner à la ville un outil de référence réglementaire longuement réfléchi et concerté. C'est désormais chose faite puisque la Métropole vient de voter le Plan Local d'urbanisme (PLU) de Pont de Claix. C'est là une feuille de route claire qui nous permet d'avancer selon des orientations et des règlements précis que nous avons analysé dans le détail avec les Pontois lors de multiples réunions publiques, ateliers thématiques et visites de terrain. Il nous aura donc fallu près de 7 ans pour élaborer avec les habitants

ce PLU dont la réalisation a été rendue plus difficile qu'ailleurs en raison de la présence sur notre territoire d'une plateforme chimique de grande envergure soumise à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) extrêmement rigoureux. Dès 2010, si nous avions suivi le zonage préconisé par ce plan, non seulement Pont de Claix n'aurait eu aucune possibilité de se moderniser mais il aurait fallu aussi exproprier des habitants, alternative parfaitement inconcevable. Dès lors, la solution de réduire les risques à la source a été retenue par l'État, les collectivités locales et l'industriel. Le projet Eagle⁽¹⁾ était né et avec lui un chantier de 120 millions d'euros dont la fin est prévue dans le courant de l'année 2017. Ces travaux marquent une double étape historique pour la ville : les habitants



www.ville-pontdeclaix.fr

Pour en savoir plus, consultez les rubriques
Grands projets et PLU du site de la ville

Un tournant historique pour la ville

La mission des élus consiste à organiser l'ensemble des services publics nécessaires aux habitants tout en œuvrant pour une transformation de la ville digne de son rang d'entrée sud de la métropole grenobloise. Pour cela, les enjeux d'amélioration sont nombreux : logement, déplacements, économie, cadre de vie... L'importance des différents projets explique leur étalement dans le temps. Au moment où le PLan Local d'urbanisme est acté, le maire, Christophe Ferrari, fait un point d'étape.

bénéficient désormais d'une sécurité jamais atteinte jusque-là et leur ville peut enfin se développer pour offrir un environnement de vie conforme aux attentes de chacun en matière d'habitat, de services, de commerces de proximité et de transports.

La construction de nouveaux logements est donc sur le point de démarrer ?

Absolument et c'est d'une grande importance car je rappelle qu'à l'échelle de la métropole nous avons besoin de créer près de 2000 logements par an pour répondre aux demandes des habitants de toute l'agglomération grenobloise. Sur ce registre essentiel, et après des années d'immobilisme, la ville de Pont de Claix va prendre toute sa part. D'abord sur le secteur des

(1) **Pour « réduire le potentiel de danger », le chantier Eagle de Vencorex permet de baisser le volume de chlore produit en un instant T, et d'augmenter le niveau de fiabilité des équipements avec l'installation de disjoncteurs, de tuyauteries à double enveloppe, le doublement des automates de sécurité, la résistance aux séismes etc.**

(2) **73% de logements en accession libre, 8% de logements en accession sociale, 19% de logements sociaux sur une réserve foncière communale de près de 2 hectares**

120 Toises⁽²⁾ où un programme de près de 140 logements répartis sur 9 bâtiments verra sa finalisation échelonnée entre 2018 et 2019. Ensuite, c'est au niveau de l'Avenue Charles de Gaulle que d'autres chantiers auront lieu dès 2018.

Sur le secteur que vous appelez la « centralité nord » ?

C'est effectivement le terme que nous avons retenu dans le cadre du PLU. Depuis le cours St-André, au niveau des Moulins de Villancourt et de Flottibulle, jusqu'à l'avenue Charles De Gaulle, Pont de Claix dispose d'un espace de projet à fort potentiel. De nombreux hectares aujourd'hui principalement occupés par d'anciens bâtiments industriels ou administratifs qui ne répondent plus aux normes sont disponibles pour accueillir

de nouveaux îlots de logements et de services. Le prolongement de la ligne A du tram, la création du pôle d'échanges multimodal et celle du planétarium vont favoriser l'émergence d'un quartier durable et moderne ouvert sur la ville et l'agglomération. Sur l'ensemble de son territoire, Pont de Claix se doit d'être plus attractif, la centralité nord y contribuera pleinement. J'insiste aussi sur l'attention que nous portons à la bonne intégration du projet en lien avec les zones déjà habitées. Tous les habitants, les anciens comme les nouveaux, doivent s'y retrouver. Il en va de même pour les commerces et les services publics. L'arrivée progressive de nouveaux habitants sur une période de 20 ans est une chance car une ville qui ne s'accroît pas perd peu à peu de son dynamisme et de sa capacité à innover.

Quelles directives la Ville transmet-elle à ses partenaires, Isère Aménagement et le cabinet de l'architecte en chef Michel Guthmann ?

Pour chaque programme immobilier nous souhaitons que les nouvelles habitations se caractérisent par de la mixité (sociale et générationnelle) et de la diversité dans les surfaces et les formes d'architecture. Notre objectif est aussi de parvenir à des opérations exemplaires en matière de performance énergétique, de valorisation du cadre de vie, du paysage et des espaces extérieurs.

Par ailleurs, je souhaite que nous appliquions également ces critères de qualité à chaque fois que nous réaménageons et améliorons les quartiers plus anciens. Je rappelle ainsi à l'ensemble des acteurs (copropriétés, bailleurs) l'importance du dispositif *MurMurs*⁽³⁾ mis en place par Grenoble-Alpes Métropole. Ce dispositif doté d'aides financières pour la rénovation thermique vise à baisser les dépenses liés au chauffage et à améliorer le confort des logements. Il est, depuis cette année, accessible aux maisons individuelles.

Pouvez-vous donner aux Pontois des nouvelles du pôle d'échanges multimodal et du planétarium ?

Il s'agit de deux équipements que nous avons imaginés depuis plusieurs années et dont nous savons aujourd'hui qu'ils vont être réalisés puisque leur utilité a été reconnue et que leur financement via la Métropole est inscrit au Plan Etat/Région pour la période 2015/2020. Concernant le premier d'entre eux, je viens tout récemment d'avoir confirmation des responsables de la SNCF du déplacement d'ici 2020 de la gare actuelle pour l'intégrer au sein

d'un nouvel équipement. Ce futur pôle offrira aux usagers un lieu pensé pour améliorer toutes les correspondances et faciliter l'accès aux différents modes de déplacement : le train, le tram, le bus et le vélo. C'est une avancée majeure pour ancrer Pont de Claix au cœur d'une agglomération apaisée qui œuvre à la fois pour plus de sécurité et moins de pollution.

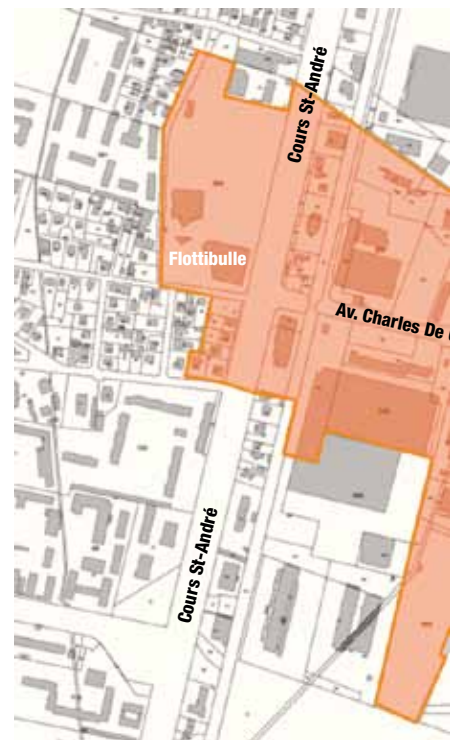
S'agissant du Planétarium, là encore, le projet est définitivement acté. C'est désormais Grenoble-Alpes Métropole, en charge de la diffusion auprès de tous des connaissances scientifiques, qui conduit sa réalisation. L'équipement participera pleinement au changement d'image de notre ville autrefois perçue comme principalement industrielle. Il s'inscrira avec d'autres lieux comme l'Héxagone de Meylan ou la Casemate à Grenoble dans un réseau cohérent d'équipements ouverts à un large public que l'on retrouve chaque année nombreux lors des manifestations organisées dans le cadre de la Fête de la science.

Le projet urbain prend t'il en compte l'amélioration régulière des espaces de proximité ?

Transformer la ville en créant là où le Plan Local d'Urbanisme le prévoit de nouveaux espaces de vie ne peut se faire en laissant de côté les quartiers existants plus anciens. Je ne peux envisager une ville à deux vitesses avec d'un côté des zones nouvelles sur lesquelles nous porterions toute notre attention et d'autres que nous négligerions. La ville est un grand puzzle où chaque pièce a son importance et doit parfaitement s'articuler avec les autres.

D'ailleurs, nous n'avons pas attendu le PLU pour faire évoluer certains secteurs de la commune. De nombreux réaménagements ont été conduits. Je veux évoquer

(3) Pour plus d'informations :
04 76 00 19 09
Du lundi au vendredi :
9h-12h / 14h-18h
ALEC, bâtiment ESP'ACE
Air Climat Energie
14 avenue Benoît Frachon
38400 Saint Martin d'Hères
www.alec-grenoble.org

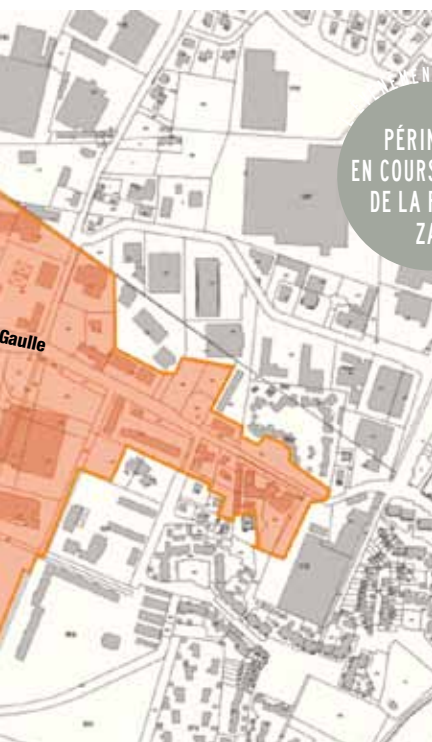


« Une ville qui ne s'accroît pas perd peu à peu de son dynamisme et de sa capacité à innover pour la qualité de vie de ses habitants »

entre autres, le quartier Iles de Mars/Olympiades avec la création d'une liaison piétonne et d'un parc entièrement rénové, le quartier Grand Galet avec la refonte des espaces sur le secteur Barnave et le quartier Taillefer doté depuis cette année d'une belle aire de détente et de jeux. Cela va se poursuivre. En effet, nous avons inscrits dans notre Programme pluriannuel d'investissement d'autres opérations d'envergure : au niveau de la place Nelson Mandela, du square de l'ancien lavoir ou du quartier Taillefer qu'il convient de lier correctement au projet de réaménagement du centre-ville dont nous allons améliorer l'attractivité et l'accessibilité.

Comment prenez vous en compte l'avis des habitants ?

Je suis attaché avec l'ensemble des élus de la majorité à l'idée de co-construction avec nos concitoyens. Chaque opération faisait partie de notre programme et nous avons mis en place des ateliers publics urbains



PÉRIMÈTRE
EN COURS D'ÉTUDE
DE LA FUTURE
ZAC

ZAC > RÉUNION PUBLIQUE

**Lun. 10 octobre
18h15, école
Jean Moulin.**

RENSEIGNEMENTS
SERVICE URBANISME
04 76 29 80 55

qui permettent à chacun de venir découvrir les projets et de donner son avis sur tel ou tel aspect. La parole des habitants est primordiale car les gens viennent échanger sur ce qu'ils connaissent mieux que quiconque : leur cadre de vie quotidien.

Sur le plan économique, les choses évoluent-elles aussi ?

La position de Pont de Claix en tant que véritable entrée sud de l'agglomération est un réel atout pour de nombreuses entreprises. Grenoble-Alpes Métropole exerce la compétence économique de ses 49 communes ; sur la nôtre le potentiel est énorme notamment au niveau de l'ancien site des Papeteries. Là encore, nous entrons dans une phase opérationnelle qui va permettre à des promoteurs de finaliser la viabilisation de la zone et de construire les bâtiments nécessaires à l'accueil de nouvelles entreprises. Il en va de l'emploi qui doit rester au cœur de toutes nos préoccupations. Des bâtiments sortiront de terre à partir de 2018.

CONCERTATION

Zoom sur la centralité nord

En conformité avec les orientations générales de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune œuvre pour l'émergence d'une nouvelle centralité au nord de la commune qui s'étendra sur plus de 20 hectares. Complémentaire du centre ville, elle représente un potentiel de plus de 2 000 logements sur une période de développement étalée sur 20 ans.

Cette nouvelle centralité favorisera l'ouverture et l'ancrage urbain du secteur Grand Galet par le développement et le maillage des espaces publics. La programmation mixte (habitats, commerces, activités tertiaires) s'articulera avec la création de la cité des arts et des sciences et de son planétarium, le prolongement de la ligne de tramway A et la création du pôle d'échange multimodal. Cette importante transformation du secteur nécessite dès aujourd'hui un montage de type ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Les ZAC ont pour objet l'aménagement ou l'équipement de terrains bâtis ou non bâtis, notamment en vue de la réalisation de constructions à usage d'habitation, de commerce, d'industries ou de service, d'installations et équipements collectifs publics ou privés. Elles permettent de produire du foncier prêt à bâtir avec la réorganisation du parcellaire, la viabilisation des terrains, l'aménagement et l'équipement de la zone.



Le 16 juin dernier, une première réunion d'information et de concertation autour d'une future ZAC était organisée à la Maison de l'Habitant en présence du maire, Christophe Ferrari. A cette occasion, l'architecte en Chef du projet urbain (MGAU) mandaté par la ville a présenté le diagnostic du Plan Guide de la Centralité Nord et les orientations en matière d'espaces publics, à savoir les aménagements paysagers de type parcs et/ou squares prévus et le plan des voiries à créer. La prochaine réunion publique aura lieu lundi 10 octobre à 18h15 à l'école Jean Moulin. Elle portera notamment sur le bâti, les hauteurs et la programmation (destination logement, commerces ou d'activités tertiaires). Une délibération du conseil municipal officialisera la création de la ZAC en octobre 2017 et les premiers permis de construire devraient être déposés dans la foulée.



Après l'effort...

Chaque année, lors du forum des associations, les élus récompensent en toute simplicité et convivialité, les clubs et les associations dont les actions et les résultats ont été particulièrement remarquables.



Les lauréats du 21^e forum reçus sur la scène du boulodrome par l'adjoint au sport et à la vie associative, Julien Dussart.

Et les gagnants sont...

Diplômes catégorie jeunes

- 1^{er} Association Gymnique Pontoise
- 2^e Football club Pontois
- 3^e Son Do Gunga (capoeira)

Diplômes catégorie Adultes (photo ci-dessus)

- 1^{er} Twirl danse
- 2^e Pont de Claix Guc Water Polo
- 3^e ex-aequo : Judo club et Karaté club

Meilleur club de l'année

Le club de futsal

Remise de bouquets

- > Prix spécial « label sport santé » décerné par la Fédération pour la gymnastique volontaire
- > Prix spécial d'encouragement pour le dynamisme de son école, le Hand-ball club

Remise de médaille de la Direction départementale et de la cohésion sociale :

M. Colonel et M. Bezegher pour leur action au sein des Sauveteurs Secouristes



Ci-dessus, l'AGV et le Hand ball club sur le podium, ci-contre (à gauche) Eva Di Letta et Emilie Borie sélectionnées au championnat de France de Karaté.



A l'issue du Forum, un repas musical était organisé par la ville à l'intention des bénévoles. Au cours de la soirée, le prix du meilleur stand a été attribué à la dynamique équipe de l'UNRPA présidée par Jacqueline Paillard.

Futsal : un grand club à Pont de Claix

Les élus ont tenu en ce début de saison à saluer le dynamisme et les très bons résultats du club local de Futsal en recevant une partie de ses 80 licenciés dont le président Kassem Hadimèche. Ce sport en plein essor est mixte, Aïcha Hachani a réussi à monter une belle équipe de filles qui via des machs amicaux se prépare à de prochaines compétitions. A Pont de Claix, les hommes sont devenus en 2016 champions au niveau régional et viennent d'accéder à la Ligue 2. Certains d'entre eux viennent également d'être sélectionnés en équipe de France. De quoi nourrir l'ambition d'aller encore plus loin et de porter haut les couleurs de la ville. A noter : le 1^{er} match de la nouvelle saison aura lieu le 24 septembre à 16h au gymnase Victor Hugo.



Des « petits » nouveaux...

Les amateurs de fitness peuvent désormais trouver à Pont de Claix un club pour pratiquer sans compétition aucune des activités physiques pour se maintenir en forme. L'équipe de l'association Activ et ses 3 professeurs diplômés entament leur 1^{ère} année d'existence en proposant à Villancourt et aux Iles de Mars des cours collectifs de renforcement et de maintien ouvert à tous. L'activité mixte dès l'âge de 13/14 ans.

CONTACT > AACTIV38@GMAIL.COM, 06 26 52 33 00.

En cette rentrée, Le Pont de Claix - Langues, Musiques, Cultures et Arts (Lpdcmlca) propose à la Maison des associations des cours d'anglais hebdomadaires pour les adultes et les enfants. Chacun selon son niveau (débutant, intermédiaire, avancé) peut améliorer sa pratique de la langue en participant aux ateliers et aux clubs de discussion.

CONTACT > NATALIYA 06 47 99 99 17
LPDCLMCA@FREE.FR / WWW.LPDC-LMCA.FR



Des bénévoles pour le Football club pontois

Pour son bon fonctionnement le club est à la recherche de personnes supplémentaires afin d'assurer l'encadrement de certaines catégories (aide à l'entraînement, déplacements...). Chacun peut se renseigner lors de la permanence hebdomadaire du mercredi
Tél. : 06 82 04 36 97



Vilains lapins !

Pour éradiquer sans les tuer les lapins qui détériorent les terrains de sport, les services techniques ont fait appel au service gratuit d'une association spécialisée. Au stade Maisonnat, 13 furets ont permis la capture de 22 rongeurs qui vont être réimplantés sur des secteurs où l'espèce n'est pas une nuisance. L'opération sera renouvelée cet hiver.



Du rock pontois

Metabolic qui sort cet automne un CD de 4 titres répète dans un local mis à disposition par la Ville de Pont de Claix. Composé de 5 membres, âgés de 26 à 44 ans, le groupe base ses compositions autour de l'histoire de 5 survivants dans un monde post-apocalyptique : après une guerre nucléaire, un groupe réfugié dans un abri anti-atomique en sort et constate un monde en ruines et peuplé de dangers : le « wasteland ». Les musiciens, issus de groupes ou mouvements musicaux différents, apportent leur touche à ce projet hétéroclite, dont le style est qualifié de « post-nukan trashcore ». En quatre ans, Metabolic a évolué, et dans sa composition et dans ses morceaux : « on crée des compositions de plus en plus riches, abouties et matures. Le morceau *Past never rests* marque un renouveau musical dans notre style ». Plusieurs concerts ont déjà émaillé leur carrière, mais la date de la première partie de Smash hit combo à l'Ampérage reste le souvenir le plus fort. Le disque est disponible, place aux concerts !

www.facebook.com/metabolic.official
<http://metabolic-officiel.com>

octobre - novembre

Bibliofolies

Dans le cadre de sa saison culturelle, la Ville propose un nouvel événement autour de la lecture publique. Du 19 au 22 octobre à la bibliothèque.



--- STAGE BD
AVEC TOMMY REDOLFI
Avec le Labo des histoires

--- LECTURES SOUS CASQUE
les bibliothécaires vous invitent à des moments de lecture sous casque :
une histoire, un extrait, lus au creux de l'oreille, rien que pour vous.

--- FOLIE : LIVRES EN FOLIE
Jeux, histoires animées...

--- AUPONKICONTA :
3 PETITS CONTES ET PUIS
S'EN VONT...

--- BRIGANDS DE LA PLUME :
DE LA LECTURE AU THÉÂTRE....
atelier initiation au théâtre

--- 7 FAMILLES : ÇA DÉMÉNAGE !
Lecture-spectacle

--- VENTE OUVRAGES DÉCLASSÉS
L'objectif est de donner une seconde vie à des documents retirés des collections de la bibliothèque en créant un événement festif.
1€ l'ouvrage

--- CLÔTURE
samedi 22 à 11h30
L'adjointe à la Culture et à l'Éducation populaire, Corinne Grillet, et le conseil municipal invitent les habitants et partenaires à un moment convivial qui marquera la dernière journée de Bibliofolies, une occasion également de visiter l'espace adulte rénové de la bibliothèque.

Programme complet disponible à la bibliothèque, dans les équipements et sur le site internet de la ville :
www.ville-pontdeclaix.fr

DU 6 AU 14 OCTOBRE

FORUM POUR L'EMPLOI

Le 10, sur le thème de la Fonction Publique le lundi 10 octobre

Foyer municipal

Renseignements : Maison pour l'emploi
04 76 29 86 20

JEU. 6 OCTOBRE, 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

Salle du conseil.

Renseignements :
Questure : 04 76 29 86 21

VEN. 14 OCTOBRE, 14H-22H

TROPHÉE DES SPORTS

Foyer municipal

Renseignements : OMS :
06 72 11 64 64 ou 04 76 98 62 77

LUN. 31 OCTOBRE, 17H-21H

SOIRÉE HALLOWEEN

Cité des papeteries

Renseignements :
Amicale des papeteries :
06 03 31 63 48

JEU. 10 NOVEMBRE, 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE DÉBAT

D'ORIENTATION

BUDGÉTAIRE, ET

LE PADD DU PLUI

Salle du conseil.

Renseignements :
Questure : 04 76 29 86 21

EXPO > PEINTURE & SCULPTURE

Libre forme

Nadine Montel & André Marastoni



3 SEPT. >

22 OCT. 2016

Moulins
de Villancourt

85, cours Saint André
(Limite Pont de Claix / Echirolles)

lundi > samedi. 14h > 18h
vernissage 3 sept. / 11h

VILLE DE
Pont
de
Claix
2016
2017
SAISON
CULTURELLE
04 76 29 80 59
www.ville-pontdeclaix.fr

VEN. 11 NOVEMBRE, 11H

CÉRÉMONIE ARMISTICE

11 NOVEMBRE

Rassemblement au monument aux
morts du Parc Borel

Renseignements : cabinet du maire :
04 76 29 86 86

DIM. 20 NOVEMBRE

BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS D'ENFANTS ET MATÉRIEL DE PUÉRI- CULTURE

Foyer municipal

L'inscription se fait soit par mail à l'adresse
soudesecoles.pont2claix@gmail.com soit
par téléphone au 06.95.14.96.38. Le prix de
l'inscription est de 10 € / table.

Les bénéficiaires iront à l'association Jules
Verne pour le financement de projets
pédagogiques de l'école primaire.

Horaires exposant : 7H - 17H
Horaires public : 8H - 16H

SAM. 22 OCTOBRE

SOIRÉE DANSANTE ET PAËLLA GÉANTE.

Organisée par Alegria espanola
et la MJC le delta

Foyer municipal

Réservations obligatoires
au 04 76 98 90 47 ou auprès
de M. Carrillo : 04 76 98 30 35

Un duo d'artistes

En philosophie la forme est en général opposée à la matière ou au contenu. Pour autant dans l'exposition « Libre Forme » Nadine Montel, peintre et André Marastoni, sculpteur se saisissent du contenu intérieur des choses et les amènent à vivre dans le monde de la forme à travers le mouvement, la couleur et les vibrations qui les caractérisent. Rien ne s'y oppose bien au contraire.

Ils ont choisi de travailler cet aspect des choses tant leur manière de travailler entre en résonance. La communication se fait naturellement, librement entre leurs oeuvres. La forme donne ici un sens à la matière et la rencontre entre les deux artistes nous entraîne à la découverte de la fluidité et de l'authenticité.

Rens. :
service culturel >
04 76 29 80 59

Expo Vénus

Du 7 novembre > 16 décembre
Maison des associations

Le centre d'art Spacejunk développe depuis plusieurs années un projet nommé « Vénus » qui met l'art au service de la santé et a pour objectif de sensibiliser les femmes à la prévention contre le cancer du sein, avec le soutien de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et de l'ODCL (Office Départemental de Lutte contre le Cancer). La Ville de Pont de Claix et Spacejunk Grenoble portent ensemble ce projet qui a vu des Pontoises non-artistes créer des œuvres originales lors de plusieurs ateliers en personnalisant des photographies réalisées par un professionnel, Jean-Pierre Angei. Les clichés en noir et blanc enrichis d'éléments graphiques colorés donnent un résultat étonnant, où se mêlent humanité, tendresse et poésie.



Œuvres visibles
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Service Culturel :
04 76 29 80 59

Pharmacies de garde >

Dimanches et jours fériés, de 9h à 13h

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Pharmacie Claudel
14 avenue du général De Gaulle,
38 800 Pont de Claix.
04 76 98 03 43

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Pharmacie du Rond Point,
2 avenue du 8 mai 1945,
38 450 Vif.
04 76 72 51 12

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Pharmacie Le Palladium,
place Jean Monnet, 38 640 Claix.
04 76 98 03 98

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Pharmacie des Gentianes,
16 place de la République,
38 760 Varcès.
04 76 72 81 68

DIMANCHE 30 OCTOBRE

Pharmacie Berthail,
9 place des 11 otages,
38 450 Vif.
04 76 72 52 42

MERCREDI 1ER NOVEMBRE

Pharmacie des Gentianes,
16 place de la République,
38 760 Varcès.
04 76 72 81 68

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Pharmacie Clavel,
Rond point de l'Europe,
38 760 Varcès.
04 76 72 97 64

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Pharmacie Le Palladium,
place Jean Monnet, 38 640 Claix.
04 76 98 03 98

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Pharmacie du Rond Point,
2 avenue du 8 mai 1945,
38 450 Vif.
04 76 72 51 12

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Pharmacie du Bourg,
8 rue Beyle Stendhal, 38 640 Claix.
04 76 98 15 04

DU 3 AU 9 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Animations gratuites

Lundi 3 / 15h-16h
Atelier du rire à *Beau site*

Mardi 4 / 8h30-10h30
Petit déjeuner en musique au
centre social Jean Moulin

Mardi 4 / 15h-16h
Atelier du rire à *l'EHPAD*

Mercredi 5 / 14h-16h
Après-midi Jeux intergénérationnelle au
centre social Irène Joliot-Curie

Jeudi 6 / 14h30-15h30
Gymnastique douce à *l'EHPAD*

Vendredi 7 / 14h30-16h30
Atelier détente au *CCAS*

Dimanche 9 / 14h30-18h30
Thé dansant au *foyer municipal*

Renseignements :
Service soutien à domicile
04 76 29 80 22

A l'occasion de cette semaine, l'entrée à
Flottibulle sera gratuite pour les personnes
âgées de plus de 70 ans.



Nestor Dechpre

Jusqu'au 28 octobre
Maison des associations

Exposition de peintures d'un artiste
sensible au regard tourné vers les
choses de la vie quotidienne.

Service Culturel : 04 76 29 80 59



La Prime Air Bois de 800 euros est destinée à aider les particuliers à renouveler leur appareil de chauffage individuel au bois non performant. Un dispositif de la métropole pour améliorer la qualité de l'air de notre région en limitant l'exposition de la population à la pollution aux particules fines. Tous les appareils datant d'avant 2002 et toutes les cheminées ouvertes sont considérés comme non performants et peuvent donc être remplacés.

Pour faire le point sur votre équipement, faites le test en ligne : www.chauffagebois.lametro.fr

OÙ SE RENSEIGNER ?

Agence locale de l'énergie
et du climat (ALEC)

Tél : 04 76 00 19 09

[prime-air-bois\[a\]alec-grenoble.org](http://prime-air-bois[a]alec-grenoble.org)

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

URBANISER, un verbe longtemps bloqué dans les cartons à Pont de Claix, du fait d'un plan d'occupation des sols datant d'une trentaine d'années et ne pouvant être transformé en Plan Local d'Urbanisme, du fait des études des services de l'Etat sur la prévention des risques technologiques et industriels de la plateforme chimique.

Avec l'approbation du Plan Local d'Urbanisme fin septembre 2016 par le conseil métropolitain et du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) en 2017, c'est une nouvelle page de l'histoire de notre ville qui pourra s'écrire, avec comme premier chapitre l'émergence d'une centralité au nord de la commune organisée autour d'équipements culturels et sportifs que sont Flottibulle, l'école de musique Jean Wiener et le projet de planétarium des Grands Moulins, mais avec aussi la création d'environ 1500 logements sur plusieurs années afin d'accompagner l'arrivée prochaine de l'extension du tram A sur l'avenue Général de Gaulle, permettant ainsi l'ancrage urbain et le développement du quartier Grand-Galet. Ce projet travaillé en concertation avec les habitants se devra d'être exemplaire en termes de construction, de développement durable, pour donner une nouvelle image à notre commune sans pour autant dénaturer le passé industriel qui est l'essence de notre cité... ce défi les élus de la majorité sont bien décidés à le relever.

Président : Sam Toscano

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Un bâtiment situé à proximité d'un centre d'hébergement devant accueillir des migrants, à Forges-les-Bains, dans l'Essonne, a été endommagé à la suite d'un incendie dans la nuit de lundi à mardi.

Il est inadmissible de voir aujourd'hui la fachoosphère sur les réseaux sociaux se réjouir ouvertement de cette tragédie. Les idées de haine ne gagneront pas ! Oui c'est l'honneur de notre pays d'accueillir, comme le prévoit le droit international, des populations que les guerres et les tragédies ont jeté sur les routes. Les campements de fortune ne doivent plus être la norme pour débiter son parcours de demandeur d'asile !

L'expérimentation de cet accueil inconditionnel des migrants à Paris, porte de la Chapelle doit réussir. C'est possible. Pour cela, il faut que l'État s'engage beaucoup plus afin que notre capacité d'accueil en centre d'hébergement d'urgence se déploie efficacement sur tout le territoire national.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Comment faire en sorte que le milieu urbain soit plus respectueux de l'environnement ? Comment rendre le cadre de vie en ville plus agréable, comment concilier vie en ville, urbanisme et écologie ? Tels sont les enjeux principaux de l'écologie urbaine. Villes 'vertes', parcs naturels urbains, villes durables sont autant de facettes et d'aspects de l'écologie urbaine, qui se développe rapidement et fortement, répondant à une demande sociale importante. Rêve ou réalité ?, cela passe par un projet ambitieux de la centralité Nord, des espaces urbains, d'espaces verts mais aussi des équipements d'infrastructures favorisant le développement durable contre les pollutions, notamment atmosphérique et sonore, en instaurant des modes doux de transports et en priorisant les piétons quelques soient leur âge, en mettant en œuvre une politique de gestion des déchets tout en développant le lien social. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des habitants. Notre groupe, avec la majorité, agira afin de faire de ce projet centralité Nord un projet pilote en termes de développement durable.

Président : Daniel de Murcia

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

L'été a été chargé d'évènements, pour les uns lourds de douleurs, pour d'autres remplis de bonheurs.

Les cruautés réalisées peuvent entraîner des comportements de divisions culturelles ainsi que des décisions politiques motivées par un amalgame de clichés caricaturaux.

Ne pas se laisser emporter par le jugement, l'inconsidération, malgré les discours médiatiques qui nous inondent. Ne nous divisons pas ! Respectons chacun dans ses convictions propres et continuons à porter les valeurs républicaines !

Les Jeux Olympiques de Rio nous ont permis de réaliser que nos valeurs républicaines peuvent et doivent continuer à être transmises. Valeurs républicaines proclamées par nos sportifs de hauts niveaux, tous d'origines culturelles différentes : ils nous ont démontré que tolérance, insertion socio-culturelle et valeurs républicaines sont bien compatibles. Enfin, la venue de MDABA MANDELA, ses interventions et propos tenus ne peuvent que nous inciter nous aussi, à vivre ces valeurs au quotidien.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Arrêts de bus supprimés : des économies sur le dos des citoyen-nés
En 2014 nous alertions usagers et conseil municipal sur les projets du SMTC de restructurer la ligne C2 sur la commune. La majorité municipale nous traite alors de menteurs.

En 2015, forts d'un document officiel actant cette restructuration, nous relançons le conseil municipal afin de défendre nos arrêts de bus: notre appel reste lettre morte.

Aujourd'hui, c'est pratiquement en catimini que le SMTC, profitant de l'été et informant tardivement les usagers, supprime l'arrêt Îles de Mars et déplace celui du SIM.

Une concertation avec les usagers nous semblait pourtant un minimum. Pour nous, une méthode juste et efficace ne peut passer que par l'information aux habitants et la mobilisation de la commune, comme nous avons tenté de le faire et continuons à le faire au travers d'une pétition qui circule toujours. Non, ce n'est pas en supprimant les arrêts de bus qu'on augmentera la fréquentation des lignes de bus. Si pour accélérer le trafic on ne laisse pas monter l'usager, on ne peut prétendre ensuite offrir un service public de qualité.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

Engagée dans un processus de PLU (Plan Local d'Urbanisme), notre ville sera amenée à fortement évoluer dans les prochaines années. Cela sera notamment le cas pour le nord de la commune avec le prolongement de la ligne de tram A et la création d'un pôle d'échange multimodal au niveau de Flottibulle.

Si ces mutations en termes de mobilité sont déjà actées, d'autres évolutions seront à imaginer prochainement en matière de logement. De nouvelles constructions verront sans aucun doute le jour d'ici quelques années, en particulier le long de l'avenue Charles de Gaulle.

En tant que groupe d'opposition sans étiquette, nous accompagnerons ces mutations de façon constructive mais nous veillerons à ce que ces créations de logements se fassent de manière raisonnée et responsable dans une logique de concertation avec la population.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente rentrée 2016 !

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr



BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

04 76 29 86 50
CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIO-CURIE

04 76 29 86 40
CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN

04 76 29 86 60
DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX

04 76 40 39 43
TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) :

0800 50 00 27 (n° vert)
ESPACE FAMILLE 04 76 29 80 65
ETAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie
04 76 29 80 02

L'ESCALE 04 76 29 86 90
FLOTTIBULLE 04 76 29 86 00

MAISON DES ASSOCIATIONS
04 76 29 80 44

MAISON POUR L'EMPLOI
04 76 29 86 20

MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29

PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS.
SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22

PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE
04 76 29 80 24

PETITE ENFANCE / RAM
04 76 29 80 16

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)
04 76 29 80 54

PIMMS 04 38 92 10 33
POLICE MUNICIPALE

04 76 29 86 10
RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

IRÈNE JOLIO-CURIE - EHPAD
04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL
Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)
Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

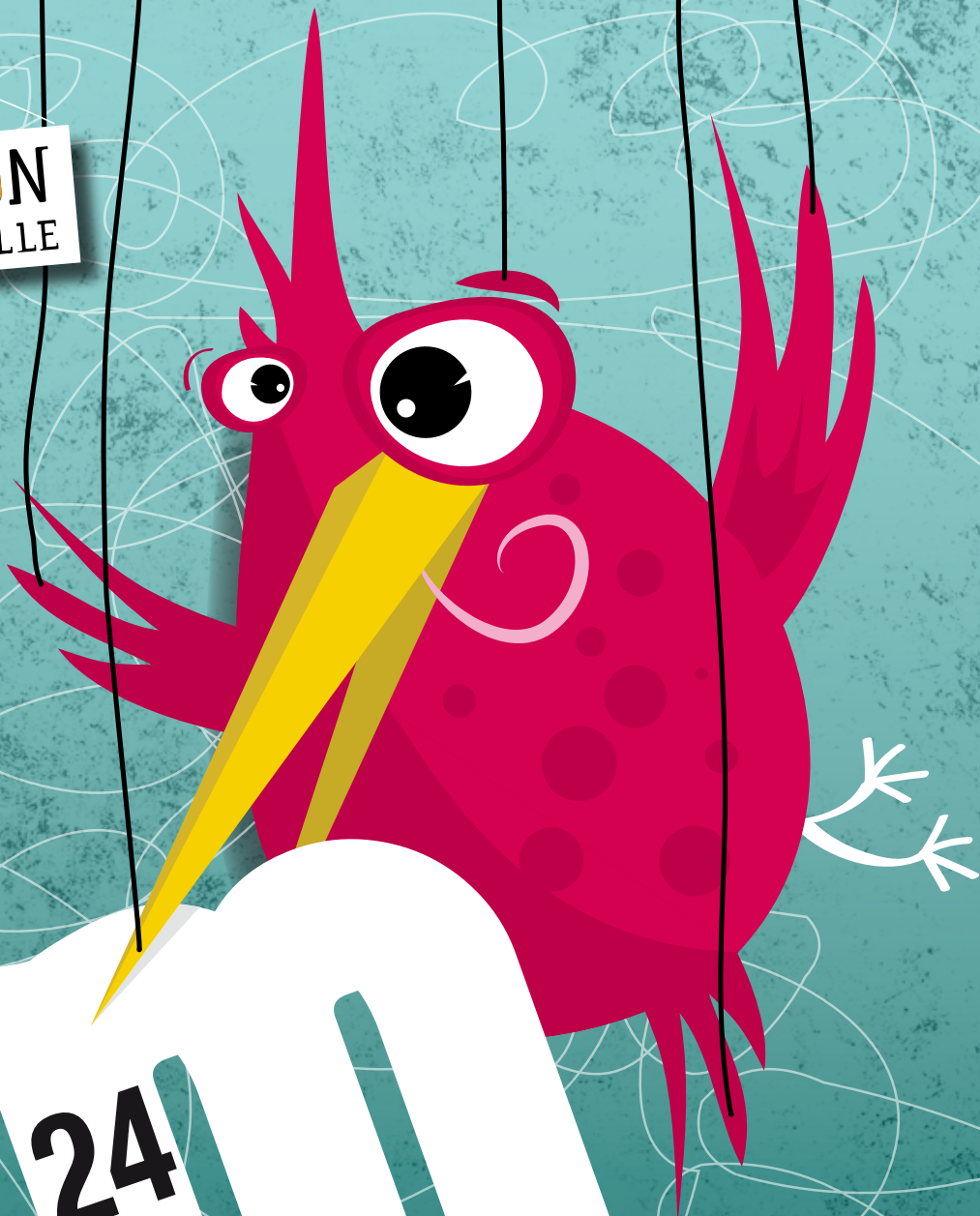
Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

SAMU 15 ou 112
POMPIERS 18 ou 112
POLICE-SECOURS 17
URGENCES PERSONNES SOURDES 114
SANS ABRI 115
ENFANCE MALTRAITÉE 119
ENFANTS DISPARUS 116 000
POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

VILLE DE
**Pont
Claix**

**SAISON
CULTURELLE**



**24
28
OCT.
2016**

**1er
festival
de**

marionnettes

SPECTACLES . ATELIERS . EXPO'

AMPHITHÉÂTRE DE PONT DE CLAIX

TÉL. : 04 76 29 80 59 / WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR